

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2025 - 12460 - 2021 D 01791 - 907 697 080 - A&V

SPFPLARL A&V

Siège social : 14 rue du Vieux Bagneux

49400 SAUMUR

R.C.S. ANGERS 907 697 080

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 27 JUIN 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLEE DU 19 MARS 2025

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 390.00 euros de la manière suivante :

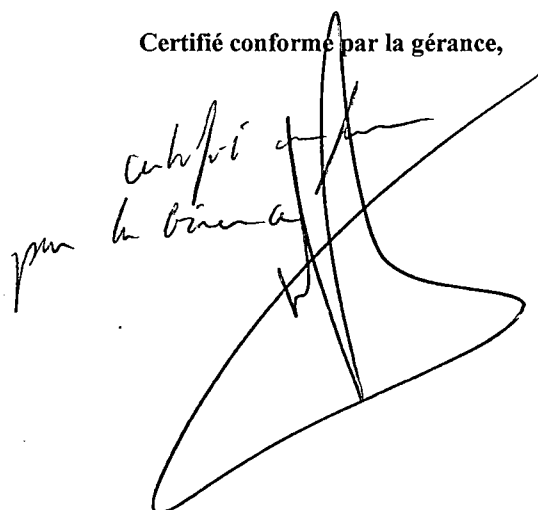
Au compte « report à nouveau créditeur »390.00 euros

RESOLUTION VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE DU 19 MARS 2025 (Extrait du Procès-Verbal de l'AGO)

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 390.00 euros de la manière suivante :

Au compte « report à nouveau créditeur »390.00 euros

Certifié conforme par la gérance,

pour la gérance


SPFPLARL A&V

Siège social : 14 rue du Vieux Bagneux

49400 SAUMUR

R.C.S. ANGERS 907 697 080

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 19 Mars 2025

A SAUMUR, au siège social de la société

Monsieur Victor JUBERT, demeurant 14 rue du Vieux Bagneux 49400 Saumur,

Propriétaire de la totalité des 50 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune composant le capital social de la Société PM Holding,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, M. Jubert Victor, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts ; qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

J

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
Le 27 JUN 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 390.00 euros de la manière suivante :

Au compte « report à nouveau créditeur » 390.00 euros

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique gérant et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Victor Jubert
Gérant associé unique

antepre *antepre* *par la gérance*

SARL A&V

14 RUE DU VIEUX BAGNEUX

49400 SAUMUR

COMPTES ANNUELS 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etats financiers au 31/12/2024

Comptes annuels

Etats financiers au 31/12/2024

Bilan **-** **Compte** **de Résultat**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. A. V.', is written over a large, stylized, abstract mark that resembles a large 'X' or a signature flourish.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	499		499	499
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	499		499	499
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 471		1 471	1 501
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 471		1 471	1 501
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 970		1 970	2 000

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 330	(702)
	Résultat de l'exercice	(390)	2 082
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 490	1 880
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480	120
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	480	120
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 970	2 000
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(390,00)	2 082,00
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	480	120
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			390	413
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			390	413
RESULTAT D'EXPLOITATION				(390)	(413)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		(390)	(413)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		2 495
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			2 495
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			2 495
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(390)	2 082
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS			2 495
TOTAL DES CHARGES		390	413
RESULTAT DE L'EXERCICE		(390)	2 082

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SOMMAIRE

- 1- Faits caractéristiques
- 2- Principes, règles et méthodes comptables
- 3- Notes sur le bilan
- 4 -Notes sur le compte de résultat
- 5- Autres informations

PREAMBULE

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 970 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de euros et un total **charges** de 390 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -390 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024**, et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de 12 mois.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES :

Il convient de signaler qu'aucun fait caractéristique significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du recueil des normes comptables françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Actifs immobilisés

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du recueil des normes comptables françaises.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société détient 499 parts sociales de la SARL Jubert et Palomba Associés au 31/12/2024.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3 - NOTES SUR LE BILAN :

Les mouvements ayant affecté les divers postes du bilan apparaissent dans les tableaux figurant ci-après.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

4 - NOTES SUR LE RESULTAT :

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

5 - AUTRES INFORMATIONS :

Echéances des créances et des dettes

Le détail des échéances des créances et des dettes apparaît dans le tableau figurant ci-après.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	499					499
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	499					499
TOTAL		499					499

Filiales et participations



Etat exprimé en euros		31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
2. Participations (10 à 50 %)							
SARL JUBERT ET PALOMBA ASSOCIES			1 000	105 481	49,90	499	499
1. Filiales (Plus de 50 %)			Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)							
SARL JUBERT ET PALOMBA ASSOCIES					1 982 694	35 651	
B. Renseignements globaux			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

--

SARL A&V

14 RUE DU VIEUX BAGNEUX

49400 SAUMUR

COMPTES ANNUELS 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

<i>Attestation sans observation</i>	<i>1</i>
<i>Comptes annuels</i>	<i>2</i>
<i>Bilan et Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>Annexe</i>	<i>8</i>
<i>Détails du bilan et du compte de résultat</i>	<i>14</i>
<i>Analyse de gestion</i>	<i>18</i>
<i>Etats fiscaux</i>	<i>21</i>

ATTESTATION

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SARL A&V**, pour l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, et conformément aux termes de notre lettre de mission et à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes professionnelles définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 970 euros

Chiffre d'affaires : 0 euros

Résultat net comptable : -390 euros

Fait à Brissac

Le 02/03/2025

Louis-Baptiste BILLOUIN
Chef de mission

Olivier PAYRAUDEAU
Expert Comptable

Etats financiers au 31/12/2024

Comptes annuels

Etats financiers au 31/12/2024

Bilan - Compte de Résultat

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	499		499	499
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	499		499	499
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 471		1 471	1 501
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 471		1 471	1 501
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 970		1 970	2 000

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 330	(702)
	Résultat de l'exercice	(390)	2 082
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 490	1 880
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480	120
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	480	120
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 970	2 000
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(390,00)	2 082,00
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	480	120
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			390	413
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			390	413
RESULTAT D'EXPLOITATION				(390)	(413)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		(390)	(413)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		2 495
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			2 495
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			2 495
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(390)	2 082
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS			2 495
TOTAL DES CHARGES		390	413
RESULTAT DE L'EXERCICE		(390)	2 082
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SOMMAIRE

- 1- Faits caractéristiques
- 2- Principes, règles et méthodes comptables
- 3- Notes sur le bilan
- 4 -Notes sur le compte de résultat
- 5- Autres informations

PREAMBULE

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 970 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de euros et un total **charges** de 390 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -390 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024**, et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de 12 mois.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES :

Il convient de signaler qu'aucun fait caractéristique significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du recueil des normes comptables françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Actifs immobilisés

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du recueil des normes comptables françaises.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société détient 499 parts sociales de la SARL Jubert et Palomba Associés au 31/12/2024.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3 - NOTES SUR LE BILAN :

Les mouvements ayant affecté les divers postes du bilan apparaissent dans les tableaux figurant ci-après.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

4 - NOTES SUR LE RESULTAT :

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

5 - AUTRES INFORMATIONS :

Echéances des créances et des dettes

Le détail des échéances des créances et des dettes apparaît dans le tableau figurant ci-après.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	499					499
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	499					499
TO TAL		499					499

16

Nette

Dividendes encaissés

Etats financiers au 31/12/2024

Détails Bilan et Compte de Résultat

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	499,00	25,33	499,00	24,95		
Autres participations	499,00	25,33	499,00	24,95		
26100000 Titres de participation	499,00	25,33	499,00	24,95		
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 471,00	74,67	1 501,00	75,05	(30,00)	-2,00
Disponibilités	1 471,00	74,67	1 501,00	75,05	(30,00)	-2,00
51200000 Cic	1 471,00	74,67	1 501,00	75,05	(30,00)	-2,00
TOTAL DUBILAN ACTIF	1 970,00	100,00	2 000,00	100,00	(30,00)	-1,50

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

 01/01/2024 12
 31/12/2024 mois

 01/01/2023 12
 31/12/2023 mois

Variations %

TOTAL I - Capitaux propres	1 490,00 75,63	1 880,00 94,00	(390,00) -20,74
Capital Social ou individuel	500,00 25,38	500,00 25,00	
10130000 Capital appelé versé	500,00 25,38	500,00 25,00	
Réserve légale	50,00 2,54		50,00
10610000 Réserve légale	50,00 2,54		50,00
Report à nouveau	1 330,00 67,51	(702,00) -35,10	2 032,00 289,46
11000000 Report à nouveau créditeur	1 330,00 67,51		1 330,00
11900000 Report à nouveau débiteur		(702,00) -35,10	702,00 100,00
Résultat de l'exercice	(390,00) -19,80	2 082,00 104,10	(2 472,00) -118,73
TOTAL II - Autres fonds propres			
TOTAL III - Total des Provisions			
TOTAL IV - Total des dettes	480,00 24,37	120,00 6,00	360,00 300,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480,00 24,37	120,00 6,00	360,00 300,00
40810000 Factures non parvenues	480,00 24,37	120,00 6,00	360,00 300,00
TOTAL DUBILAN PASSIF	1 970,00 100,00	2 000,00 100,00	(30,00) -1,50

Détail du Compte de Résultat

N.B. : variation relative proratisée sur 12 mois

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation		390,00		413,00	(23,00)	-5,57
Autres achats et charges externes		390,00		413,00	(23,00)	-5,57
62260000 Honoraires		360,00		480,00	(120,00)	-25,00
62700000 Services bancaires		30,00		(67,00)	97,00	144,78
Résultat d'exploitation		(390,00)		(413,00)	23,00	5,57
Total des produits financiers				2 495,00	(2 495,00)	-100,00
Produits financiers de participations				2 495,00	(2 495,00)	-100,00
76100000 Produits de participations				2 495,00	(2 495,00)	-100,00
Total des charges financières						
Résultat financier				2 495,00	(2 495,00)	-100,00
Résultat courant avant impôts		(390,00)		2 082,00	(2 472,00)	-118,73
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice		(390,00)		2 082,00	(2 472,00)	-118,73

Etats financiers au 31/12/2024

Analyse de gestion

N.B. : variation relative proratisée sur 12 mois

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES							
Ventes de marchandises							
- Achats de marchandises							
- Variation stocks de marchandises							
MARGE COMMERCIALE (a)							
Production vendue							
+ Variation production stockée							
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE							
- Achats stockés approvisionnement							
- Variation des stocks et approvisionnement							
- Achats de sous-traitance directe							
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)							
MARGES (Commerciale + Production)							
- Achats non stockés (c)							
- Autres charges externes (c)	390		413		(23)	-5,57	
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	390		413		(23)	-5,57	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(390)		(413)		23	5,57	
+ Subventions d'exploitation							
- Impôts, taxes sur rémunérations							
- Autres impôts et taxes							
- Salaires et traitements							
- Charges sociales							
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(390)		(413)		23	5,57	
+ Reprises sur amortissements et provisions							
+ Autres produits d'exploitation							
+ Transfert de charges d'exploitation							
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions							
- Autres charges de gestion courante							
RÉSULTAT EXPLOITATION	(390)		(413)		23	5,57	
Bénéfice-perte sur opérations en commun							
+ Produits financiers			2 495		(2 495)	-100,0	
- Charges financières							
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(390)		2 082		(2 472)	-118,7	
Produits exceptionnels							
- Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL							
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices							
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(390)		2 082		(2 472)	-118,7	

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

N.B. : variation relative proratisée sur 12 mois

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Montant net du chiffre d'affaires						
Marge commerciale						
Production de l'exercice						
Marge brute de production						
MARGES (Commerciale + Production)						
Autres charges externes		390,00		413,00	(23,00)	-5,57
62260000 Honoraires		360,00		480,00	(120,00)	-25,00
62700000 Services bancaires		30,00		(67,00)	97,00	144,78
Valeur ajoutée produite		(390,00)		(413,00)	23,00	5,57
Excédent brut d'exploitation		(390,00)		(413,00)	23,00	5,57
Résultat d'exploitation		(390,00)		(413,00)	23,00	5,57
Produits financiers				2 495,00	(2 495,00)	-100,00
76100000 Produits de participations				2 495,00	(2 495,00)	-100,00
Résultat courant avant impôts		(390,00)		2 082,00	(2 472,00)	-118,73
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice		(390,00)		2 082,00	(2 472,00)	-118,73

Etats financiers au 31/12/2024

ETATS FISCAUX

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012024** et clos le **31122024** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société		Adresse du siège social
SARL A&V		
SIRET	90769708000014	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement
14 RUE DU VIEUX BAGNEUX		
49400 SAUMUR		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B	ACTIVITÉ	
Activités exercées	Holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C **RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 390
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			

2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐

D **IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E **CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F **CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G **ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4**

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H **COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I CAEXIS CONSEIL BRISSAC 1 Rue Raphaël Lecuit 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE Tél : 0241571979

Nom et adresse du conseil :

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : 11022025 Lieu : SAUMUR

Qualité et nom du signataire : Gérant

Signature : Victor Jubert

N° d'agrément :

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :

SARL A&V
31122024

1

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(À ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL A&V**
et Date de clôture de l'exercice **31122024**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENT S (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SARL A&V		14 RUE DU VIEUX BAGNEUX		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				49400 SAUMUR			
SIRET		9 0 7 6 9 7 0 8 0 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilitisations corporelles*	028		030			
	Immobilitisations financières* (1)	040	499	042		499	499
	Total I (5)	044	499	048		499	499
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 471	086		1 471	1 501
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	1 471	098		1 471	1 501
	Total général (I + II)	110	1 970	112		1 970	2 000
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500		500	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		50			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		1 330		(702)	
	Résultat de l'exercice	136		(390)		2 082	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		1 490		1 880	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		480		120	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172					
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		480		120	
Total général (I + II + III)		180			1 970		2 000
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A&V		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122024		
				Exercice N-1 clos le 31122023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons	215	214		
		intracommunautaires	217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	390	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252		
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }			259	262		
			260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	390		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(390)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290	2 495	
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348			
	Impôts sur les bénéfices *			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(390)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345				
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987				
			Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
			Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		
			Investissements et souscriptions outre-mer	344		
			Zones de réhabilitation de la défense (44. terdecies)	127		
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		648				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		649				
DÉDUCTION EXCEPTIONNELLE (art 39 decies D)				655		
DÉDUCTION EXCEPTIONNELLE (art 39 decies E)				645		
DÉDUCTION EXCEPTIONNELLE (art 39 decies F)				647		
DÉDUCTIONS EXCEPTIONNELLES (art. 39 decies G)				990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Déficits	Bénéfice col. 1			354	390	
	Déficit col. 2					
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables : * 990 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col. 1				372	390	
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2024

Libellé	Montant
95 % Régime mere fille sur dividendes	2 370
Totalisation	2 370

NEANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL A&V										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
	Immobilisations financières	480		482		484		486		499											
TOTAL		490		492		494		496		499											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
	TOTAL	570		572		574		576													
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595											
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL A&VNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			990
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			990
Déficits de l'exercice			390
Total des déficits restant à reporter			1 380

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A&V		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 90769708000014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A&V

ADRESSE (voie) 14 RUE DU VIEUX BAGNEUX

CODE POSTAL 49400

VILLE SAUMUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique JUBERT Prénom(s) VICTOR
Nom marital JUBERT % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 10111986 N° département 49 Commune SAUMUR Pays FRANCE
Adresse : N° 14 Voie RUE DU VIEUX BAGNEUX
Code postal 49400 Commune SAUMUR Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.